



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Programmes

Question écrite n° 38663

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur l'éducation civique, mise au rang des sept matières d'enseignement fondamentales dans la scolarité élémentaire, par l'arrêté du 23 avril 1985, et qui, peu à peu, reprend sa place dans l'enseignement secondaire. Il lui demande cependant quelle suite peut être donnée à l'idée d'organiser chaque année, au plan national, une journée de l'éducation civique qui permettrait, par des moyens originaux, de sensibiliser davantage les élèves de cette matière d'enseignement.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38663

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1396